

## SÉANCE ORDINAIRE DU 19 FÉVRIER 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 19 février 2018 aux lieu et heure ordinaires, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

### Présences :

Les conseillères M<sup>mes</sup> Josée Clément, Jasmine Sharma, Céline Chartier et Diane Morin ainsi que les conseillers MM. François Séguin, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

### Sont également présents :

Le directeur général M. Martin Houde et le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

## 18-02-112 **Ordre du jour**

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 19 février 2018 soit et il est, par les présentes, adopté en y retirant le point suivant :

- 17.2 Adoption / Règlement d'emprunt n° 1748 / Participation financière de la Ville / Entente de collaboration avec le RTM / Reconstruction du pont ferroviaire et travaux d'élargissement du franchissement routier et du boulevard de la Cité-des-Jeunes

L'ordre du jour se lit donc comme suit :

### *Minute de réflexion*

#### *Présences*

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption du procès-verbal**
  - 2.1 Séance ordinaire du 5 février 2018
- 3. Présentation, dépôt de pétition et période de questions**
  - 3.1 Période de questions
- 4. Affaires du Conseil**
  - 4.4 Fondation de l'Hôpital général du Lakeshore / Tournoi de golf 2018 / Commandite
  - 4.6 Maison de la Famille Vaudreuil-Soulanges / 30<sup>e</sup> anniversaire / Aide financière
- 5. Greffe et affaires juridiques**
  - 5.1 Déclaration du propriétaire / Demande de permis pour service ou vente d'alcool / Salles municipales / Autorisation de signature
- 6. Finances et trésorerie**
  - 6.1 Dépôt de la liste des comptes – échéance du 26 janvier 2018
- 7. Ressources humaines**
  - 7.1 Mouvement de main-d'œuvre
  - 7.2 Comité de santé et sécurité au travail – cols blancs / Réunion du 13 décembre 2017

- 8. Communications**
  - 8.1 Ordre de changement n° 1 / Contrat n° 401-133-61 / CSUR LA TÉLÉ / Webdiffusion des séances du Conseil municipal
- 9. Informatique et géomatique**
  - 9.1 Transfert de contrat de services / Câblodistributeur / Maison Félix-Leclerc / Autorisation de signature
- 10. Arts et culture**
- 11. Loisirs et vie communautaire**
  - 11.1 Club de gymnastique Gymini de Vaudreuil / Inscriptions 2017 / Remboursement
  - 11.2 Club de plongeon Vaudreuil-Dorion / Inscriptions 2017 / Remboursement
  - 11.3 Activités et équipes sportives de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes (Les Citadins) / Inscriptions 2017 / Remboursement
  - 11.4 Club de plongeon Vaudreuil-Dorion / Compétition 2017 / Utilisation de la piscine intérieure / Aide financière
  - 11.5 Programme Accès-loisirs Vaudreuil-Soulanges / Offre de spectacles et d'activités sportives et culturelles gratuits
  - 11.6 Centre Notre-Dame de Fatima / Camp de jour pour enfants handicapés / Aide financière 2018, 2019 et 2020
- 12. Protection publique**
- 13. Travaux publics**
- 14. Eaux**
- 15. Génie et environnement**
  - 15.1 Ordre de changement n° 10 / Appel d'offres n° 401-110-17-R1739.01 / Entrepreneur général / Travaux de réhabilitation de la route Harwood / Entre l'autoroute 40 et le boulevard Harwood / Règlement n° 1739
  - 15.2 Autorisation / Réaménagement des équipements et infrastructures / Parc de Dorion-Gardens / Participation financière de la Ville / Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV
- 16. Urbanisme**
  - 16.2 Adoption de second projet de résolution / Règlement n° 1740 / PPCMOI / Projet intégré comprenant cinq bâtiments multifamiliaux / 430-462, rue Valois / Lot 1 544 633 / Zone H3-608 / CCU n° 18-01-09
- 17. Réglementation**
  - 17.1 Adoption de second projet / Règlement n° 1275-269 / Zonage / Limites des zones C3-732 et I2-743 / Parc d'affaires des Artisans
  - 17.3 Adoption / Règlement n° 1749 / Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
  - 17.4 Adoption / Règlement n° 1750 / Modalités de publication des avis publics
- 18. Direction générale**
  - 18.1 Autorisation de la direction générale
- 19. Période de questions – Élus**
- 20. Période de questions – Assistance**
- 21. Levée de la séance**

« ADOPTÉE »

## 18-02-113 Adoption du procès-verbal

Il est  
 PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma  
 APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin  
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018 soit et il est, par les présentes adopté, le tout en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

« ADOPTÉE »

**18-02-114 Période de questions**

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

**18-02-115 Fondation de l'Hôpital général du Lakeshore / Tournoi de golf 2018 / Commandite**

CONSIDÉRANT l'invitation à participer au tournoi de golf annuel organisé par la Fondation de l'Hôpital général du Lakeshore;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 1 000 \$ soit versé à la Fondation de l'Hôpital général du Lakeshore à titre de commandite dans le cadre de son tournoi de golf annuel qui se tiendra le 4 juin 2018;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**18-02-116 Maison de la Famille Vaudreuil-Soulanges / 30<sup>e</sup> anniversaire / Aide financière**

CONSIDÉRANT l'importance de la Maison de la famille de Vaudreuil-Soulanges dans le milieu;

CONSIDÉRANT la mission de l'organisme qui est essentielle à la vie de la communauté;

CONSIDÉRANT l'historique de l'organisme et la qualité des services offerts;

CONSIDÉRANT la tenue d'un spectacle-bénéfice à la salle Paul-Émile-Meloche dans le cadre de la célébration du 30<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 2 000 \$ soit versé à la Maison de la famille de Vaudreuil-Soulanges à titre d'aide financière pour défrayer les coûts liés à la location de la salle Paul-Émile-Meloche dans le cadre de la célébration de son 30<sup>e</sup> anniversaire;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**18-02-117 Déclaration du propriétaire / Demande de permis pour service ou vente d'alcool / Salles municipales / Autorisation de signature**

CONSIDÉRANT les résolutions 15-02-139 et 16-07-557 autorisant des membres du personnel de la Ville à signer la déclaration du propriétaire confirmant notamment que celui-ci est détenteur d'une assurance à l'égard des lieux loués;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'autoriser, outre les signataires nommés dans ces résolutions, la chef de section – Logistique, M<sup>me</sup> Josianne Lafontaine, à signer cette déclaration;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la chef de section – Logistique, Josianne Lafontaine, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville, ladite déclaration;

ET QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la Régie des alcools, des courses et des jeux.

« ADOPTÉE »

**18-02-118 Dépôt de la liste des comptes – échéance du 26 janvier 2018**

Le Conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en date du 26 janvier 2018 totalisant un montant de 3 054 063,20 \$.

**18-02-119 Mouvement de main-d'œuvre**

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise et ratifie la liste du mouvement de main-d'œuvre approuvée par la Direction générale en date du 7 février 2018.

« ADOPTÉE »

**18-02-120 Comité de santé et sécurité au travail – cols blancs / Réunion du 13 décembre 2017**

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCEPTER le procès-verbal de la réunion du Comité de santé et sécurité au travail des employés cols blancs tenue le 13 décembre 2017 et de déposer ledit document aux archives de la Ville.

« ADOPTÉE »

**18-02-121 Ordre de changement n° 1 / Contrat n° 401-133-61 / CSUR LA TÉLÉ / Webdiffusion des séances du Conseil municipal**

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville prenne acte et approuve l'ordre de changement n° 1 relié au contrat n° 401-133-61 à l'égard de la Webdiffusion des séances du Conseil municipal totalisant un montant de 800 \$, taxes applicables non comprises;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**18-02-122 Transfert de contrat de services / Câblodistributeur / Maison Félix-Leclerc / Autorisation de signature**

CONSIDÉRANT le jugement rendu le 25 octobre 2017 par le greffier de la Cour supérieure du district judiciaire de Beauharnois dans le dossier 760-17-004729-177 déclarant la Ville propriétaire de l'immeuble sis au 186, chemin de l'Anse avec prise d'effet au 27 mars 2017;

CONSIDÉRANT qu'un contrat de trois ans conclu avec l'ancien propriétaire était déjà en vigueur depuis mai 2017 pour le service Internet fourni par Vidéotron Service Affaires;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'autoriser le transfert, au nom de la Ville, de cet abonnement;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit autorisé le transfert au nom de la Ville de Vaudreuil-Dorion de cet abonnement de 36 mois au service Internet de Vidéotron Service Affaires, et ce, pour un montant mensuel de 128,04 \$, taxes applicables non comprises;

QUE le directeur du Service de l'informatique et de la géomatique soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, tout formulaire d'adhésion au contrat mentionné ci-dessus, et ce, jusqu'à concurrence des montants budgétés à cette fin;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**18-02-123 Club de gymnastique Gymini de Vaudreuil / Inscriptions 2017 / Remboursement**

CONSIDÉRANT la politique de la Ville d'offrir une aide financière à l'inscription des jeunes résidents de Vaudreuil-Dorion ainsi qu'une tarification privilégiée aux familles qui inscrivent plus d'un enfant à une même activité sportive;

CONSIDÉRANT que le Club de gymnastique Gymini a déposé au Service des loisirs et de la culture la liste de ses participants résidant à Vaudreuil-Dorion et que les vérifications appropriées ont été effectuées sur celle-ci;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand  
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit remboursée au Club de gymnastique Gymini une somme de 75 371,50 \$ pour les frais d'inscription de l'année 2017;

QU'à cet effet sont autorisés les transferts de crédits suivants :

DE :	02-701-52-411	(Services professionnels)	20 000 \$
À :	02-701-52-970	(Subventions – sport)	20 000 \$

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**18-02-124 Club de plongeon Vaudreuil-Dorion / Inscriptions 2017 / Remboursement**

CONSIDÉRANT la politique de la Ville d'offrir une aide financière à l'inscription des jeunes résidents de Vaudreuil-Dorion ainsi qu'une tarification privilégiée aux familles qui inscrivent plus d'un enfant à une même activité sportive;

CONSIDÉRANT que le Club de plongeon Vaudreuil-Dorion a déposé au Service des loisirs et de la culture la liste de ses participants résidant à Vaudreuil-Dorion et que les vérifications appropriées ont été effectuées sur celle-ci;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit remboursée au Club de plongeon Vaudreuil-Dorion une somme de 2 097,60 \$ pour les frais d'inscription de l'année 2017;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**18-02-125 Activités et équipes sportives de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes (Les Citadins) / Inscriptions 2017 / Remboursement**

CONSIDÉRANT le protocole d'entente avec la Commission scolaire des Trois-Lacs (CSTL) dans le cadre des activités et équipes sportives de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes (Les Citadins), pour les années 2015 à 2018, autorisé par la résolution 14-07-687;

CONSIDÉRANT que la CSTL a déposé au Service des loisirs et de la culture la liste des participants et que les vérifications appropriées ont été effectuées;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit remboursée à la CSTL une somme de 23 695 \$ dans le cadre du protocole d'entente à l'égard des activités et équipes sportives de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes (Les Citadins) pour les frais d'inscription de l'année 2017;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**18-02-126 Club de plongeon Vaudreuil-Dorion / Compétition 2017 / Utilisation de la piscine intérieure / Aide financière**

CONSIDÉRANT la demande de soutien formulée par le Club de plongeon Vaudreuil-Dorion dans le cadre de la tenue d'une compétition régionale les 25 et 26 mars 2017 à la piscine intérieure du campus de la Cité-des-Jeunes à Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT que cet événement a accueilli près de 150 athlètes du Québec et d'autres provinces;

CONSIDÉRANT que le Club de plongeon Vaudreuil-Dorion a déposé au Service des loisirs et de la culture la liste de ses participants à la session hiver 2017 et que 31 % de ceux-ci résident à Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT que le montant total pour la location de la piscine du campus de la Cité-des-Jeunes, de locaux ainsi que pour les surveillants s'élève à 2 928 \$;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 907,68 \$, lequel correspondant au prorata du nombre de membres inscrits au Club de plongeon Vaudreuil-Dorion résidant à Vaudreuil-Dorion, soit versé au Club de Plongeon Vaudreuil-Dorion à titre d'aide financière pour les frais d'utilisation de la piscine intérieure du campus de la Cité-des-Jeunes, incluant la surveillance, lors de la tenue de la compétition régionale les 25 et 26 mars 2017;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**18-02-127 Programme Accès-loisirs Vaudreuil-Soulanges / Offre de spectacles et d'activités sportives et culturelles gratuits**

CONSIDÉRANT l'importance pour la Ville de soutenir les citoyens vivant une situation précaire et difficile;

CONSIDÉRANT que le programme Accès-loisirs Vaudreuil-Soulanges, encadré par la MRC Vaudreuil-Soulanges, a pour but d'offrir des places gratuites pour des activités sportives et culturelles aux citoyens vivant la précarité, et ce, de façon confidentielle;

CONSIDÉRANT la résolution 17-02-123 concernant le budget alloué au programme Accès-culture, programme ayant la même mission que le programme Accès-loisirs Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT que les billets de spectacle achetés étaient déjà distribués à même le programme Accès-loisirs Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT que le Service des loisirs et de la culture est en mesure d'offrir des billets de spectacles et des places dans le cadre de ses activités et de sa programmation, notamment en natation;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Service des loisirs et de la culture soit autorisé à offrir des billets de spectacles et des places d'activités sportives et culturelles, et ce gratuitement, aux citoyens de Vaudreuil-Dorion admissibles au programme Accès-loisirs Vaudreuil-Soulanges pour une valeur n'excédant pas 4 000 \$ annuellement;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**18-02-128 Centre Notre-Dame de Fatima / Camp de jour pour enfants handicapés / Aide financière 2018, 2019 et 2020**

CONSIDÉRANT la résolution 15-05-401 concernant l'établissement d'un premier partenariat entre la Ville et le Centre Notre-Dame de Fatima pour les années 2015, 2016 et 2017;

CONSIDÉRANT que dans certains cas, le camp du Centre Notre-Dame de Fatima constitue une offre plus adaptée aux besoins des enfants handicapés résidant sur le territoire de la Ville de Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT que le Centre Notre-Dame de Fatima offre, entre autres, des services de camp et de répit-hébergement favorisant le développement intégral des enfants handicapés en proposant une programmation variée, structurée et sécuritaire;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit versée au Centre Notre-Dame de Fatima pour les années 2018, 2019 et 2020, sur présentation des pièces justificatives, une aide financière équivalente à 30 % du coût des services spécialisés dispensés aux enfants handicapés résidant sur le territoire de la Ville de Vaudreuil-Dorion souhaitant s'en prévaloir, et ce, pour un montant annuel ne dépassant pas 4 000 \$;

QUE le Centre Notre-Dame de Fatima s'engage à réduire le tarif applicable en fonction de l'aide financière versée par la Ville;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**18-02-129 Ordre de changement n° 10 / Appel d'offres n° 401-110-17-R1739.01 / Entrepreneur général / Travaux de réhabilitation de la route Harwood / Entre l'autoroute 40 et le boulevard Harwood / Règlement n° 1739**

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville prenne acte et approuve l'ordre de changement n° 10 de l'entrepreneur général relié au projet « Travaux de réhabilitation de la route Harwood entre l'autoroute 40 et le boulevard Harwood - appel d'offres n° 401-110-17-R1739.01 » totalisant un montant de 311,30 \$, taxes applicables non comprises;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**18-02-130 Autorisation / Réaménagement des équipements et infrastructures / Parc de Dorion-Gardens / Participation financière de la Ville / Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV**

CONSIDÉRANT que le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) vise à financer la construction, l'aménagement, la mise aux normes ou la rénovation d'installations sportives et récréatives;

CONSIDÉRANT que le programme a pour objectif de mieux répondre aux besoins de la population québécoise en ce qui concerne la pratique d'activités physiques, sportives et de plein air, en participant à l'enrichissement du parc d'installations sportives, récréatives et de plein air;

CONSIDÉRANT que la Ville souhaite entreprendre des travaux de réaménagement des équipements et infrastructures au parc de Dorion-Gardens;

CONSIDÉRANT que la Ville désire entreprendre des démarches auprès du MEES afin d'obtenir une aide financière dans le cadre du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique représentant 50 % du coût des travaux admissibles;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit autorisée la présentation du projet de réaménagement des équipements et des infrastructures du parc de Dorion-Gardens au MEES dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV;

QUE la Ville s'engage à assumer une participation financière correspondant à la différence entre le coût total du projet et l'aide financière accordée par le MEES;

QUE la Ville s'engage à assumer l'entretien des infrastructures de façon à en assurer la pérennité;

QUE le chef de division – Génie et environnement, M. Sylvain Charland, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, tout document relatif à une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV, à l'égard du réaménagement des équipements et infrastructures au parc de Dorion-Gardens.

**« ADOPTÉE »**

**18-02-131 Adoption de second projet de résolution / Règlement n° 1740 / PPCMOI / Projet intégré comprenant cinq bâtiments multifamiliaux / 430-462, rue Valois / Lot 1 544 633 / Zone H3-608 / CCU n° 18-01-09**

CONSIDÉRANT une demande d'autorisation de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) déposée par M. Bernard Fiset à l'égard de la propriété sise au 430-462, rue Valois;

CONSIDÉRANT que la demande concerne un projet de construction de cinq bâtiments résidentiels multifamiliaux;

CONSIDÉRANT que le premier projet de résolution a été adopté à une séance tenue le 5 février 2018 par la résolution 18-02-097;

CONSIDÉRANT qu'une assemblée publique de consultation a été tenue sur ce projet le 19 février 2018 à 19 h;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le second projet de résolution ayant pour effet d'autoriser la réalisation du PPCMOI à l'égard de la propriété sise au 430-462, rue Valois, connue comme étant le lot 1 544 633 du Cadastre du Québec, le tout selon les plans produits par la firme Dimension 3 architecture, révision 01, en date du 14 décembre 2017, et ce, aux conditions suivantes :

- qu'un traitement architectural particulier soit prévu sur le mur arrière des bâtiments portant les numéros d'immeubles 430 et 440, tel que proposé aux autres bâtiments. Le traitement architectural projeté devra atteindre les objectifs suivants :
  - éviter l'aspect linéaire et monotone;
  - créer l'impression de décrochés et de volume (utilisation de détails architecturaux et jeux de matériaux);
- que les portes des bâtiments accessoires attenants aux bâtiments principaux soient en acier de couleur noire, de façon à s'harmoniser avec celles présentes auxdits bâtiments principaux;
- que des aménagements spécifiques soient prévus à l'enveloppe des bâtiments afin de réduire la nuisance sonore engendrée par le bruit du trafic ferroviaire aux espaces habitables, le tout tel qu'exposé dans l'étude de pollution sonore produite par les firmes Acousti-Lac et WSP Canada inc. Les aménagements spécifiques devront être soumis au Service du développement et de l'aménagement du territoire, et ce, avant l'adoption de la résolution finale visant l'acceptation de la demande de PPCMOI par le Conseil municipal;

QUE toute autre disposition réglementaire non incompatible avec la présente autorisation s'applique;

QU'avis soit donné à la MRC de Vaudreuil-Soulanges à l'effet que ce second projet est identique au premier.

**« ADOPTÉE »**

**18-02-132 Adoption de second projet / Règlement n° 1275-269 / Zonage / Limites des zones C3-732 et I2-743 / Parc d'affaires des Artisans**

CONSIDÉRANT que la Ville a adopté à une séance tenue le 5 février 2018 le premier projet de règlement le n° 1275-269 modifiant le Règlement de zonage n° 1275;

CONSIDÉRANT qu'une assemblée publique de consultation a été tenue sur ce projet le 19 février 2018 à 19 h;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand  
 APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin  
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le second projet de règlement n° 1275-269 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 1275 afin de modifier, sur le plan de zonage, les limites des zones C3-732 et I2-743 »

soit adopté;

QU'avis soit donné à la MRC de Vaudreuil-Soulanges à l'effet que ce second projet est identique au premier.

**« ADOPTÉE »**

**18-02-133 Adoption / Règlement n° 1749 / Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux**

CONSIDÉRANT que le projet de règlement n° 1749 a été présenté à une séance tenue le 5 février 2018;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin  
 APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement n° 1749 intitulé :

« Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux ».

**« ADOPTÉE »**

**18-02-134 Adoption / Règlement n° 1750 / Modalités de publication des avis publics**

CONSIDÉRANT que le projet de règlement n° 1750 a été présenté à une séance tenue le 5 février 2018;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement n° 1750 intitulé :

« Règlement relatif aux modalités de publication des avis publics ».

**« ADOPTÉE »**

**18-02-135 Autorisation de la direction générale**

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin  
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ENTÉRINER l'autorisation suivante accordée par la Direction générale :

- Passage de cyclistes le 19 juin 2018 (en cas de pluie, remis au 20 juin 2018) dans le cadre de la randonnée cycliste du Solstice.

**« ADOPTÉE »**

**18-02-136 Période de questions – Élus**

Les membres du Conseil ont maintenant la possibilité de soumettre leurs commentaires ou questions au Conseil.

**18-02-137 Période de questions – Assistance**

Toutes les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

**18-02-138 Levée de la séance**

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 20 h 06 la séance soit levée.

**« ADOPTÉE »**

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

---

Guy Pilon, maire

---

Jean St-Antoine, avocat, OMA  
Greffier